

la, échelonnées sur une longueur de 40 à 50 milles, cinq faubourgs décorés des noms de Paris, Londres, Brooklyn, Seaforth et Berlin.

Ces établissements sont en communication les uns avec les autres et avec la série des langues qui s'enfoncent dans l'intérieur des terres, au moyen de pirogues dont les passagers peuvent ramper pendant toute une journée entière, pourvu qu'on leur laisse la liberté de chanter.

Les habitants de cette région, qu'on appelle le Cama, sont d'un naturel barbare, mais assez accessibles à l'influence des blancs. Les femmes y sont tenues dans un état de servitude propre et complet, et constituent pour leur mari un objet de trafic. Elles ne se résignent pas toutefois à leur sort sans protestations et elles font preuve d'une certaine énergie. On les voit associer souvent pour se livrer à des cérémonies superstitieuses et quelquefois même à de véritables expéditions de guerre.

Un jour, les femmes de Seaforth, qui avaient à se plaindre de celles de Londres, montèrent dans une large pirogue pour aller offrir le combat à leurs ennemis; mais quoique la bataille eût lieu le 14 septembre 1870, c'est-à-dire à coups de dents et à coups d'ongles, elles furent vaincues et vinrent réclamer vengeance auprès de leurs maris. Les deux villages sont gouvernés par deux chefs ennemis, qui viroient dans ce incident une occasion d'en venir aux mains. Cette fois les nègres de Seaforth ne furent pas plus heureux; ceux de Londres avaient été prévenus; on s'attaqua au chancelier allemand, qui tous les combattants possédèrent des fusils. La mêlée fut terrible et les assaillants faillirent perdre leur chef, qui ne dut la vie qu'à la rapidité de son cheval. La fureur de la lutte et l'enivrement de la victoire se transformèrent en danses furieuses et en chants de triomphe auxquels les blessés eux-mêmes prirent part, sans songer à leurs plaies, parfois mortelles. Le chef vaincu fut quité par de graves blessures et une indemnité en femmes et en esclaves à payer aux blessés, après s'être racheté lui-même au prix de trois esclaves.

Le commerce dans ces parages est très-lucratif. En échange du caoutchouc et de l'ébène qui s'exportent en quantités considérables, on vend du tabac, des fusils, des paganes et surtout de l'alcool ou eau-de-vie dite de traite. C'est la marchandise malheureusement la plus appréciée; à chaque nouvel arrivage, l'ivresse est universelle dans les factoreries jusqu'à ce que la provision soit épuisée. Voici quelques prix: le tabac en feuilles, qui revient à 1 fr. 80 le kilogramme, se vend 10 fr. aux noirs de Ferrand-Vaz; de petits miroirs de Hambourg, qui coûtent 9 fr. 35, sont vendus 3 fr. 75. Si l'on ajoute à ces bénéfices ceux qu'il se réalise sur le caoutchouc et l'ébène, on peut se faire une idée des avantages qui s'attachent au commerce et qui garantissent la multiplication du commerce et de l'industrie dans ces parages naguère inhospitaliers. Aussi la concurrence devient-elle de jour en jour plus sérieuse.

Les Cama ont de singulières affinités avec les Gabonais du littoral, quoiqu'ils se détestent et se méprisent réciproquement; leurs mœurs, leurs lois, leur caractère guerrier et leur type tendent à les faire confondre dans la même famille.

Les Gabonais ne peuvent entendre la langue des Cama; mais, ce qui est assez bizarre, les Cama entendent la langue des Gabonais et la jeune génération tend à prononcer le M'pongwa tel qu'on le parle au Gabon. Il faut ajouter que les Cama l'emportent sur les Gabonais par leur penchant au travail, leur bravoure et l'union qui règne entre eux. Ils s'entendent admirablement pour tirer vengeance des blessures ou des assassinats dont quelqu'un des leurs a été victime, et il est presque impossible qu'un meurtre ne soit pas suivi de la mort de l'assassin. Ils ont une sorte de tribunal d'amphictyons, dont les décisions sont scrupuleusement observées. Leurs superstitions sont plus nombreuses et plus vivaces qu'au Gabon. Chez eux il y a, par tout ailleurs, le sort des esclaves est digne de pitié; on peut les battre, les tuer même sans être inquiété.

FERRAY (Ain), ch.-l. de cant., arrond. et à 10 kilom. S.-E. de Gex; pop. aggl., 1,006 hab. — pop. tot., 1,403 hab.

FERRONIA s. f. (fé-ro-ni-a). Planète télescopique, découverte par Mm. Peters et Saffort.

FERRAGE s. m. — Par ext. Action de arrêter ou de cerner les lacs.

FERRAN, petit pays de l'ancienne Flain-Française, où se trouvait Neuville-en-Ferran (Nord).

FERRAND (Joseph), administrateur français, né à Limoges en 1817. Il est le fils d'un ancien magistrat à la cour de Lyon. M. Ferrand fit ses études de droit, puis entra, en 1840, dans l'administration comme conseiller de préfecture à Bourg. En 1855, il fut nommé sous-préfet à Parthenay, puis secrétaire général successivement à Amiens (1855), à Bordeaux (1858), à Marseille (1860). Il fut appelé la même année à la préfecture de la Haute-Savoie, département nouvellement

annexé, où il eut à organiser pour ainsi dire toutes les branches de l'administration. Il fut placé, au commencement de 1867, à la tête du département de l'Ain, où il se trouvait encore au moment de l'invasion allemande. D'instinct, dès le 4 septembre 1870, M. Ferrand, après avoir rendu compte des maux du secrétaire général la partie administrative du service, continua, sur les instances expressées du gouvernement de la Défense nationale, à organiser dans le département de l'Ain tous les mesures que comportaient les moyens de résistance, les intérêts et l'honneur du pays. Par une proclamation du 28 août, à laquelle applaudit toute la presse, il avait fait à la population un appel énergique, essayant de réagir ainsi contre les défaillances et les terreur qui s'emparaient de tous les esprits à l'approche de l'ennemi. Sa conduite ferme et courageuse lui valut, aussi bien du dernier ministère de l'Empire que du nouveau gouvernement, les plus vifs remerciements. « Le gouvernement est reconnaissant de votre noble attitude devant l'ennemi », lui télégraphiait le 7 septembre 1870 le ministre de l'intérieur. Mais cette même attitude l'avait, d'un autre côté, signalé à l'attention de M. de Bismarck, qui, avant même l'envahissement du département de l'Ain, avait décidé l'arrestation de M. Ferrand. Fait prisonnier le jour même de l'explosion de la chaudière et des arrivés du grand-duc de Mecklembourg à Laon, où il avait prouvé au gouvernement de rester jusqu'au dernier moment, jusqu'au dernier danger, M. Ferrand fut conduit à Reims devant le chancelier allemand, qui le menaça d'abord de toutes les sévérités des lois martiales, puis il fut emmené captif en Prusse et enfin interné à la forteresse d'Ehrenbreitstein, près de Coblenz. L'armistice de Compiègne, le 16 de Coblenz, et le départ de M. Ferrand à la liberté et le gouvernement de M. Thiers s'empressa de le rappeler dans l'administration. M. Ferrand, faisant passer avant toute considération politique ses intérêts de son département, sous le gouvernement de trêve, à prendre la direction du département du Calvados; il était à Tours depuis 1874, lorsqu'à l'envahissement du ministère de Marché (1876) il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. J. Ferrand s'est montré partout homme de devoir et de travail, et non de parti; se consacrant tout entier au service des intérêts moraux et matériels des départements où il est passé, il y a laissé une réputation de bon administrateur et de fonctionnaire libéral et intégrè. L'instruction primaire et la localité principale furent les deux objets de son gouvernement de trêve, et il prit la direction du département du Calvados; il était à Tours depuis 1874, lorsqu'à l'envahissement du ministère de Marché (1876) il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. J. Ferrand a publié quelques travaux de droit et de travail, et non de parti; se consacrant tout entier au service des intérêts moraux et matériels des départements où il est passé, il y a laissé une réputation de bon administrateur et de fonctionnaire libéral et intégrè. L'instruction primaire et la localité principale furent les deux objets de son gouvernement de trêve, et il prit la direction du département du Calvados; il était à Tours depuis 1874, lorsqu'à l'envahissement du ministère de Marché (1876) il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite.

FERRANDINE s. f. V. FERRANDINE, au tome VIII du Grand Dictionnaire.

FERRANTI (Pietro), chanteur italien, né à Ferrare en 1825. A l'âge de dix-sept ans, il fut remarqué par un compositeur, qui lui fit faire une partie de seconde basse. Rossini lui conseilla d'étudier les rôles comiques, et c'est de ce conseil fidèlement suivi que date la fortune de Pietro Ferranti. Après s'être fait entendre sur toutes les grandes scènes d'Italie, il vint à Londres, vint à Paris, où il chanta dans la *Troisième* de M. Alary, contracta un engagement de trois ans à Rio-Janeiro, parcourut avec beaucoup de succès toute l'Amérique du Sud, revint en Europe, se montra en Espagne et régna l'Italie, après s'être fait une très-belle fortune.

FERRARI (Joseph), philosophe italien. — Il avait été appelé depuis quelques mois par Victor-Emmanuel à faire partie du Sénat, lorsqu'il mourut à Rome en juillet 1876.

FERRARI (Paul), poète et littérateur italien, né à Modène en 1820. Le docteur Ferrari (il a le grade de docteur en lettres) écrivit d'abord pour le théâtre et n'y obtint pas grand succès, sauf pour sa *Poltrona storica*, qui fut très-bien accueillie. Il se révéla comme critique par son *Giornale de sue scritture* consacré à la critique littéraire et accueillit. Son *Parini e la sua satira*, qu'il publia ensuite, eut aussi un grand succès. Quant à sa *Prosa*, elle fut mal accueillie, autant à cause du mal qu'il y dit des autres que des éloges qu'il se prodigue à lui-même.

FERRAZ (Marin), professeur et philosophe français, né à Ceyzerieux (Ain) en 1820. Quelques années après avoir achevé ses études à Lyon, entra dans l'enseignement (1840) et fut chargé de professer la rhétorique, puis la philosophie dans divers collèges. Reçu agrégé en 1853, M. Ferraz prit le grade de docteur à Paris en 1862. Sa thèse sur la *Psychologie de saint Augustin* (1862, in-8) eut un succès remarquable tant par l'érudition que par l'esprit critique. Elle valut à M. Ferraz un prix de l'Académie française (1863), et cette même année, il fut appelé à occuper la chaire de philosophie à la faculté des lettres de Lyon, où il se trouve

encore. Depuis lors, il a publié une *Analyse des ouvrages de philosophie du baccalauréat*, avec M. Francisque Bouillier, et deux ouvrages fort estimés, la *Philosophie du devoir* (1869, in-8) et *Études de la philosophie de Kant* (1874, in-8). Il a aussi écrit dans lesquels il expose avec une grande clarté les questions qu'il discute, ont été également couronnés par l'Académie française. Citons encore de lui : *De l'éducation par la philosophie* (1875, 80), discours; *Un culte au XIXe siècle ou Maine de Biran, sa vie et ses doctrines* (1875, in-8).

FERRÉOL, comédie en cinq actes, en prose, de M. V. Sardou (théâtre du Gymnase, novembre 1875). Un jeune homme, au sortir d'un rendez-vous avec une femme, qu'il ne saurait dévaler sans la compromettre horriblement, est témoin d'un crime. La justice, égarée par de fausses apparences, arrête l'innocent et le condamne. Le témoin malgré lui, qui connaît le vrai coupable, se voit donc obligé ou de laisser condamner un innocent ou de compromettre la femme qu'il aime. Ferréol, après deux actes charmants, par M. Sardou s'est emparé pour son *Ferréol*; il a réussi cependant, grâce à son habileté particulière, à en tirer une comédie qui tient d'un vaudeville et d'un drame. Le premier acte est très-joli; c'est une fine peinture des mœurs de la province. La scène la mieux faite est celle où le substitut Lavardin, avec l'aplomb imperturbable des gens de sa profession, raconte à Ferréol de Mairan, qui a tout vu, comment le drame s'est passé; le substitut, avec les pièces de l'instruction, le reconstruit dans tous ses détails. Ferréol, qui sait que l'autre se trompe du tout au tout, et prend ses propres vessies pour des lanternes, ne peut pourtant rien dire; c'est en sautant du balcon de Mme la première présidente qu'il se débarrasse de son rôle. La scène est très-belle, au deuxième acte, est celle où Ferréol, s'entretenant avec cette haute dame, agite la question : comment sortir d'affaire, sans nous compromettre et sans nous faire perdre notre crédit? Le comédien qui fut admirablement interprété par Coquelin aîné et Mlle Sarah Bernhard. A partir de ce moment, M. Ferrer commença à être nommé au grand public, qui applaudit au théâtre du Palais-Royal, à son très-amusant vaudeville en un acte, les *Incendies de Mousoulard* (1873). Cette pièce eut un succès des plus vifs. Elle fut suivie de *Tabarin*, comédie en un acte, pleine de verve et de gaieté; de *Le Compagnon*, en trois actes et en vers (1876), dans laquelle on trouve des traits spirituels, des observations justes et du mouvement; au Palais-Royal, vaudeville en un acte, *Aux grands dévotions* (1877), et la *Chaste Suzanne*, comédie en deux actes (1877). Cette dernière pièce, méritée d'arrêter avec chansons, a été écrite pour les débats de Mlle Jane Hading au Palais-Royal.

FERRÉOL (Guillaume-Marie-André), médecin français. — Il est mort à Paris le 23 mars 1861. La ville de Paris a donné, en 1864, son nom à l'avenue de Saint-Anne qui conduit à l'établissement de M. Ferréol dans le XIVe arrondissement.

FERRY (Jules), avocat, journaliste et homme politique français. — Le 5 juin 1871, il fut remplacé comme préfet de la Seine par M. Léon Say et le 10 octobre suivant le département du canton de Paris le nommant membre du conseil général des Vosges. A l'Assemblée nationale, il vota contre l'abrogation des lois de déchéance, et fut élu député des Vosges (1871), et la *Chaste Suzanne*, comédie en deux actes (1877). Cette dernière pièce, méritée d'arrêter avec chansons, a été écrite pour les débats de Mlle Jane Hading au Palais-Royal.

FERRIÈRE ou FERRIÈRE-DES CHAPELLES (Léon), village de France (Vendée), cant. et à 10 kilom. des Essarts, arrond. et à 10 kilom. de La Roche-sur-Yon; pop. aggl., 511 hab. — pop. tot., 2,205 hab.

FERRIÈRE-LA-GRANDE, bourg de France (Nord), cant. et à 8 kilom. de Valenciennes, arrond. et à 14 kilom. N. d'Avannes; pop. aggl., 2,503 hab. — pop. tot., 2,668 hab.

FERRIÈRES, bourg de France (Loiret), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. de Montargis; pop. aggl., 1,427 hab. — pop. tot., 2,076 hab.

FERRIÈRES, bourg de France (Allier), cant. et à 8 kilom. du Mayet-de-Montagne, arrond. et à 28 kilom. S. de Lapalisse, sur le Sichon; pop. aggl., 491 hab. — pop. tot., 3,410 hab.

FERRITE s. m. (fer-ri-te — du lat. ferrum, fer). Miner. Oxyde de fer.

FERRUCYANHYDRATE s. m. (fer-ro-si-a-ni-hydrate — rad. ferrocyanhydrique). Chim. Sel de l'acide ferrocyanhydrique.

FERRUCYANHYDRATE adj. (fer-ro-si-a-ni-hydrate — du lat. ferrum, fer, et de cyanhydratique). Chim. Se dit d'un acide obtenu par l'action de l'acide chlorhydrique sur le ferrocyanure de potassium, dont il diffère par le substituant de l'hydrogène au potassium, potassium.

FERRUILLET (Jean-Baptiste), avocat et homme politique français, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferruillet révolution du 24 février 1848. Candidature à la Chambre des députés, né à Lyon en 1823. Lorsqu'il eut fait ses études à Lyon, il fut chargé de professer les cours de l'école de droit, fut reçu licencié, puis docteur (1846) et devint secrétaire de Bethmont. Ferru

Raghib, et, comme pour le Melvudon, la plume est parsemée de feu. Leti ul Raghib est une expression arabe signifiant qu'à pareille nuit la mère du prophète est consciente, pour la première fois, de l'existence de l'enfant conçu par ses entrailles et destiné à devenir l'envoyé de Dieu.

Leti ul Muadj, ou enlèvement du prophète, qui entre au paradis. De nouvelles illuminations de nouveaux feux ont lieu le 27 de ce mois, lequel est appelé Leti ul Muadj, en souvenir de l'ascension du prophète. Comme pour le Melvudon, dès que les prières sont terminées dans les mosquées, on fait à l'assaut des fidèles, toujours très-nombreux, une distribution de bonbons et de sorbets.

Leti ul Bérat. Le huitième mois de l'année arabe est appelé Chabran. Au commencement de ce mois, on illumine encore. D'après une tradition répandue dans tous les pays de l'islamisme, les musulmans croient que, cette nuit-là, Dieu passe en revue toutes les actions accomplies pendant l'année précédente et qu'il juge les hommes en conséquence de leurs mérites. Aussi demande-t-on pardon à Allah des fautes pesées dans sa redoutable balance. C'est un acte de contrition, ayant sur le nôtre cet avantage qu'il peut avoir son effet sans confession préalable.

Surré-Atat. Le 15 du mois Chabran est appelé Surré-Atat, parce que, ce jour-là, le gouvernement fait entendre l'arresté destiné à solder les appointements des fonctionnaires attachés aux lieux saints de l'islamisme. On joint à cet argent les dons que la charité des particuliers désire transmettre aux pauvres qui vivent dans les sanctuaires ou aux sanctuaires eux-mêmes.

Ramadon, ou carême des musulmans. Ce mois est consacré par les disciples du prophète à la pénitence. Le jeûne est le premier des cinq commandements de l'islamisme. Le namar, ou prière, en est le second; le hadj, ou pèlerinage, constitue le troisième. Le quatrième commandement est le zékat, ou impôt pour les pauvres, et le cinquième le délaissement au profit des malheureux du 40e du revenu, déduction faite des dépenses indispensables. Le cinquième commandement est le khitme, ou confession de la foi. Le Ramadan est observé par les musulmans de la façon la plus stricte.

Durant tout ce mois, du lever au coucher du soleil, il leur est interdit de prendre aucune espèce d'aliments, solides ou liquides. Les Arabes poussent si loin l'observation du jeûne qu'ils se privent complètement de fumer, et, lorsqu'ils passent à côté d'un Européen ayant à la bouche une cigarette, ils s'empressent de se détourner de crainte d'absorber même un atome de fumée. Dans les possessions françaises, le commencement et la fin du Ramadan sont annoncés par une salve d'artillerie. En outre, tous les soirs pendant la durée de ce mois de jeûne, un coup de canon tiré au coucher du soleil prévient les indigènes que l'heure est venue où ils peuvent prendre quelque nourriture. Ils se dispersent alors dans les cafés maures, boivent, chantent, dansent et se livrent pendant toute la nuit à des danses nocturnes qui sont tout à fait décentes, et cela jusqu'à ce que le jour les mette dans leur somnolence stupide.

Parmi les autres fêtes musulmanes, on remarque encore le Kérichoff, ou vètemet du prophète. C'est le 15e jour du Ramadan. Ce jour-là, on rend hommage à une défraîchie que l'on dit avoir appartenu au prophète; le Ramadan Batrom, ou fin du jeûne; enfin, le Corvân Batrom, ou fin du sacrifice, qui se célèbre le 10e jour du 12e mois.

Si l'on y réfléchit, on s'aperçoit que les fêtes musulmanes présentent de singulières ressemblances avec les fêtes du culte catholique, et Mahomet s'est évidemment inspiré des errements de la religion du Christ. Conception de la mère du prophète, que l'on ne Noël, ascension, carême, nous retrouvons presque tous nos jours féries.

Fêtes vénitienues (LES), opéra-ballet en trois actes, avec un prologue, paroles de Danchet, musique de Campra; représenté par l'Académie royale de musique le mardi 17 juin 1710. Quarante ans après, on se rappelle le succès de cet ouvrage, qui fut repris huit fois. La musique en est intéressante; elle a du mouvement et de la gaieté. On entend encore avec plaisir les sérénades et les barcarolles des Fêtes vénitienues.

Fête de Piedigrota (La), opéra-comique en trois actes, musique de Louis Ricci; représenté au théâtre de l'Athénée le 23 décembre 1869. C'est un imbroglio qui avait déjà été joué à Naples, il y a quelques années, et dont l'analyse n'offre pas d'intérêt. Il y est question de deux soldats amoureux de deux jeunes filles, de deux voisins des jeunes filles et de leurs femmes. Tous ces couples, après bien des rivalités, des péripéties et des aventures, finissent par danser une tarentelle entraînée. La musique de M. Ricci a suffi pour animer cette intrigue banale; cette musique a beaucoup de grâce et d'entrain; toujours mélodieuse, scénique, bien écrite pour les voix, elle charme l'oreille et amuse l'esprit. On peut signaler au premier acte une sérénade; au deuxième, qui est le meilleur, la chanson du bachelier; au troisième, le duo d'Amour, patron des séduits, et un quatuor pour voix de femmes, qui est un véritable

ou troisième acte, la tarentelle finale. Cet ouvrage a été chanté par Aubéry, Justin Née, Soto, Barnot, Davoust, Mlle Singolez, Ceronetti, Lyonne, Biarni et Mme Decroix.

Fête à Venise (UNE), opéra-bouffe en quatre actes, paroles de Nittler et Beaumont, musique de Federico Ricci; représenté au Théâtre-Lyrique (Athénée) le 15 février 1874. Cet ouvrage avait déjà été joué en Italie sous le titre : Il Mariù e l'amante. Le sujet n'était pas neuf, car il était emprunté à une pièce d'Etienne et Rorer, mise en musique par Pétis et représentée à Feydeau en 1820, l'Amant et la mari. Dans l'opéra dont il est ici question, une comtesse arrive à Venise pour y retrouver son mari, jeune capitaine qui oublie gaîement ses devoirs au milieu des folies du carnaval, en compagnie de son lieutenant et cousin Gustave, lequel va se marier et cependant poursuit de ses assiduités un domino rose. Ce domino, c'est la comtesse, qui se venge en encourageant un peu les ardeurs du lieutenant. Le capitaine aide son lieutenant dans sa conquête au point de lui dicter la déclaration qu'il fait à sa femme. Le masque tombe et le mari reste confondu. Le public a eu cette fois le bon goût de ne pas admettre cette plaisanterie. Le musicien n'a pas contribué à la désastreuse; les mélodies sont communes et rebattues à l'orchestre bruyant et dépourvu de toute élégance. On et là, on retrouve cependant l'auteur d'Une fête à Rome; au premier acte, dans le duo de femmes; au troisième, dans la quatuor scène; et au quatrième, l'air de Zanetta. Cet ouvrage a été chanté par Duwast, Aubéry, Odezenne, Solon, M^{lle} Ganetti et Douan.

FÊTICHE s. m. — Cérémonie religieuse par laquelle les peuplades d'Afrique croient conjurer les dangers d'un voyage.

FÉTIS (Adolphe-Louis-Eugène), compositeur. — Il est mort en 1873.

FEURBACH (Louis-Marie), philosophe contemporain. — Il est mort en septembre 1872. On a publié une intéressante collection de ses lettres sous le titre de Feurbach dans sa correspondance, ses écrits inédits et dans le développement de son caractère philosophique (Leipzig, 1874, 2 vol. in-8°).

FEUILLADE (Pierre), théologien et polygraphe français, né à Villeneuve-de-Berg, dans le Vivarais, en 1761. Il entra dans l'état ecclésiastique en 1785, refusa le serment à la constitution civile du clergé et fut contraint de se cachant pendant la Terreur. Après être retourné au culte par Bonaparte, il fut nommé vicaire de Privas; mais, obligé bientôt après, par sa santé, peut-être par des scrupules, de renoncer à l'exercice du ministère, il entra dans sa famille et s'y livra tout entier à l'étude. L'abbé Feuillade était un homme de bonne foi; l'examen attentif des preuves de la religion les lui fit trouver insuffisantes. Obsédé par ses doutes, que son éducation cléricale l'avait habitué à considérer comme des crimes, il partit pour Paris, espérant y trouver la lumière et la paix de l'âme, dont il avait soif. Mais, après avoir consulté les plus fortes têtes de la théologie, il revint tristement dans l'Arèche, plus convaincu que jamais de la force de ses objections. Il prit enfin résolution son parti, écrivit sa raison, un lieu de la combatte, et après de mûres réflexions, convaincu qu'il n'y a de vraie religion que la religion naturelle, que la Bible même et l'Evangile n'en ont pas enseigné d'autre, il écrivit : *Projet d'union de tous les cultes*, dans lequel il se déclare chrétien et se déclare athée. Ce livre, rendu à son institution primitive, fut supprimé par le gouvernement impérial, qui avait la prétention de continuer les traditions de la Révolution, interdît la publication de ce livre de pure controverse; l'ancien monarche n'en eût certainement pas fait autant, au moins dans les dernières années de son existence. Mais les Cent-Jours ayant amené une liberté relative, l'ouvrage put enfin être mis sous presse. Louis XVIII entra en France avant la mise en vente, et les exemplaires déjà tirés furent mis sous séquestre par le préfet de Lyon. Le ministre Decazes (1819) leva enfin le séquestre, et le livre parut. Nous n'avons pas besoin de dire quelles clameurs il souleva dans le camp des cléricaux. L'abbé Feuillade, assailli d'injures et d'obscussions de toute sorte, se contenta de déclarer, avec beaucoup de dignité qu'il était prêt à se retrancher quand on lui aurait prouvé qu'il avait tort, d'accepter même, dans ce cas, de faire une pénitence exemplaire pour ses erreurs passées.

L'abbé Feuillade est auteur de divers autres écrits : les *Vieilles communes à tous les concordats* (Paris, 1818, in-8°); *Qu'est-ce que l'abbé de La Motte* (1828, brochure in-8°); *Calcul des chances et probabilités qu'offre le jeu de la loterie en France* (brochure in-8°); *Instruction sur l'art de conserver le vin sans la moindre altération* (brochure in-8°).

* FEUILLANTINE s. f. — Nom donné, sous la Fronde, à des chansons injurieuses pour la reine.

* FEUILLE s. f. — Euvyl chim. Dans cet article, nous nous occuperons exclusivement de la composition chimique des feuilles et de leurs fonctions. On a dit que l'analyse de l'Amour, patron des séduits, et un quatuor pour voix de femmes, qui est un véritable

ou troisième acte, la tarentelle finale. Cet ouvrage a été chanté par Aubéry, Justin Née, Soto, Barnot, Davoust, Mlle Singolez, Ceronetti, Lyonne, Biarni et Mme Decroix.

Fête à Venise (UNE), opéra-bouffe en quatre actes, paroles de Nittler et Beaumont, musique de Federico Ricci; représenté au Théâtre-Lyrique (Athénée) le 15 février 1874. Cet ouvrage avait déjà été joué en Italie sous le titre : Il Mariù e l'amante. Le sujet n'était pas neuf, car il était emprunté à une pièce d'Etienne et Rorer, mise en musique par Pétis et représentée à Feydeau en 1820, l'Amant et la mari. Dans l'opéra dont il est ici question, une comtesse arrive à Venise pour y retrouver son mari, jeune capitaine qui oublie gaîement ses devoirs au milieu des folies du carnaval, en compagnie de son lieutenant et cousin Gustave, lequel va se marier et cependant poursuit de ses assiduités un domino rose. Ce domino, c'est la comtesse, qui se venge en encourageant un peu les ardeurs du lieutenant. Le capitaine aide son lieutenant dans sa conquête au point de lui dicter la déclaration qu'il fait à sa femme. Le masque tombe et le mari reste confondu. Le public a eu cette fois le bon goût de ne pas admettre cette plaisanterie. Le musicien n'a pas contribué à la désastreuse; les mélodies sont communes et rebattues à l'orchestre bruyant et dépourvu de toute élégance. On et là, on retrouve cependant l'auteur d'Une fête à Rome; au premier acte, dans le duo de femmes; au troisième, dans la quatuor scène; et au quatrième, l'air de Zanetta. Cet ouvrage a été chanté par Duwast, Aubéry, Odezenne, Solon, M^{lle} Ganetti et Douan.

FÊTICHE s. m. — Cérémonie religieuse par laquelle les peuplades d'Afrique croient conjurer les dangers d'un voyage.

FÉTIS (Adolphe-Louis-Eugène), compositeur. — Il est mort en 1873.

FEURBACH (Louis-Marie), philosophe contemporain. — Il est mort en septembre 1872. On a publié une intéressante collection de ses lettres sous le titre de Feurbach dans sa correspondance, ses écrits inédits et dans le développement de son caractère philosophique (Leipzig, 1874, 2 vol. in-8°).

FEUILLADE (Pierre), théologien et polygraphe français, né à Villeneuve-de-Berg, dans le Vivarais, en 1761. Il entra dans l'état ecclésiastique en 1785, refusa le serment à la constitution civile du clergé et fut contraint de se cachant pendant la Terreur. Après être retourné au culte par Bonaparte, il fut nommé vicaire de Privas; mais, obligé bientôt après, par sa santé, peut-être par des scrupules, de renoncer à l'exercice du ministère, il entra dans sa famille et s'y livra tout entier à l'étude. L'abbé Feuillade était un homme de bonne foi; l'examen attentif des preuves de la religion les lui fit trouver insuffisantes. Obsédé par ses doutes, que son éducation cléricale l'avait habitué à considérer comme des crimes, il partit pour Paris, espérant y trouver la lumière et la paix de l'âme, dont il avait soif. Mais, après avoir consulté les plus fortes têtes de la théologie, il revint tristement dans l'Arèche, plus convaincu que jamais de la force de ses objections. Il prit enfin résolution son parti, écrivit sa raison, un lieu de la combatte, et après de mûres réflexions, convaincu qu'il n'y a de vraie religion que la religion naturelle, que la Bible même et l'Evangile n'en ont pas enseigné d'autre, il écrivit : *Projet d'union de tous les cultes*, dans lequel il se déclare chrétien et se déclare athée. Ce livre, rendu à son institution primitive, fut supprimé par le gouvernement impérial, qui avait la prétention de continuer les traditions de la Révolution, interdît la publication de ce livre de pure controverse; l'ancien monarche n'en eût certainement pas fait autant, au moins dans les dernières années de son existence. Mais les Cent-Jours ayant amené une liberté relative, l'ouvrage put enfin être mis sous presse. Louis XVIII entra en France avant la mise en vente, et les exemplaires déjà tirés furent mis sous séquestre par le préfet de Lyon. Le ministre Decazes (1819) leva enfin le séquestre, et le livre parut. Nous n'avons pas besoin de dire quelles clameurs il souleva dans le camp des cléricaux. L'abbé Feuillade, assailli d'injures et d'obscussions de toute sorte, se contenta de déclarer, avec beaucoup de dignité qu'il était prêt à se retrancher quand on lui aurait prouvé qu'il avait tort, d'accepter même, dans ce cas, de faire une pénitence exemplaire pour ses erreurs passées.

L'abbé Feuillade est auteur de divers autres écrits : les *Vieilles communes à tous les concordats* (Paris, 1818, in-8°); *Qu'est-ce que l'abbé de La Motte* (1828, brochure in-8°); *Calcul des chances et probabilités qu'offre le jeu de la loterie en France* (brochure in-8°); *Instruction sur l'art de conserver le vin sans la moindre altération* (brochure in-8°).

* FEUILLANTINE s. f. — Nom donné, sous la Fronde, à des chansons injurieuses pour la reine.

* FEUILLE s. f. — Euvyl chim. Dans cet article, nous nous occuperons exclusivement de la composition chimique des feuilles et de leurs fonctions. On a dit que l'analyse de l'Amour, patron des séduits, et un quatuor pour voix de femmes, qui est un véritable

ou troisième acte, la tarentelle finale. Cet ouvrage a été chanté par Aubéry, Justin Née, Soto, Barnot, Davoust, Mlle Singolez, Ceronetti, Lyonne, Biarni et Mme Decroix.

Fête à Venise (UNE), opéra-bouffe en quatre actes, paroles de Nittler et Beaumont, musique de Federico Ricci; représenté au Théâtre-Lyrique (Athénée) le 15 février 1874. Cet ouvrage avait déjà été joué en Italie sous le titre : Il Mariù e l'amante. Le sujet n'était pas neuf, car il était emprunté à une pièce d'Etienne et Rorer, mise en musique par Pétis et représentée à Feydeau en 1820, l'Amant et la mari. Dans l'opéra dont il est ici question, une comtesse arrive à Venise pour y retrouver son mari, jeune capitaine qui oublie gaîement ses devoirs au milieu des folies du carnaval, en compagnie de son lieutenant et cousin Gustave, lequel va se marier et cependant poursuit de ses assiduités un domino rose. Ce domino, c'est la comtesse, qui se venge en encourageant un peu les ardeurs du lieutenant. Le capitaine aide son lieutenant dans sa conquête au point de lui dicter la déclaration qu'il fait à sa femme. Le masque tombe et le mari reste confondu. Le public a eu cette fois le bon goût de ne pas admettre cette plaisanterie. Le musicien n'a pas contribué à la désastreuse; les mélodies sont communes et rebattues à l'orchestre bruyant et dépourvu de toute élégance. On et là, on retrouve cependant l'auteur d'Une fête à Rome; au premier acte, dans le duo de femmes; au troisième, dans la quatuor scène; et au quatrième, l'air de Zanetta. Cet ouvrage a été chanté par Duwast, Aubéry, Odezenne, Solon, M^{lle} Ganetti et Douan.

FÊTICHE s. m. — Cérémonie religieuse par laquelle les peuplades d'Afrique croient conjurer les dangers d'un voyage.

FÉTIS (Adolphe-Louis-Eugène), compositeur. — Il est mort en 1873.

FEURBACH (Louis-Marie), philosophe contemporain. — Il est mort en septembre 1872. On a publié une intéressante collection de ses lettres sous le titre de Feurbach dans sa correspondance, ses écrits inédits et dans le développement de son caractère philosophique (Leipzig, 1874, 2 vol. in-8°).

FEUILLADE (Pierre), théologien et polygraphe français, né à Villeneuve-de-Berg, dans le Vivarais, en 1761. Il entra dans l'état ecclésiastique en 1785, refusa le serment à la constitution civile du clergé et fut contraint de se cachant pendant la Terreur. Après être retourné au culte par Bonaparte, il fut nommé vicaire de Privas; mais, obligé bientôt après, par sa santé, peut-être par des scrupules, de renoncer à l'exercice du ministère, il entra dans sa famille et s'y livra tout entier à l'étude. L'abbé Feuillade était un homme de bonne foi; l'examen attentif des preuves de la religion les lui fit trouver insuffisantes. Obsédé par ses doutes, que son éducation cléricale l'avait habitué à considérer comme des crimes, il partit pour Paris, espérant y trouver la lumière et la paix de l'âme, dont il avait soif. Mais, après avoir consulté les plus fortes têtes de la théologie, il revint tristement dans l'Arèche, plus convaincu que jamais de la force de ses objections. Il prit enfin résolution son parti, écrivit sa raison, un lieu de la combatte, et après de mûres réflexions, convaincu qu'il n'y a de vraie religion que la religion naturelle, que la Bible même et l'Evangile n'en ont pas enseigné d'autre, il écrivit : *Projet d'union de tous les cultes*, dans lequel il se déclare chrétien et se déclare athée. Ce livre, rendu à son institution primitive, fut supprimé par le gouvernement impérial, qui avait la prétention de continuer les traditions de la Révolution, interdît la publication de ce livre de pure controverse; l'ancien monarche n'en eût certainement pas fait autant, au moins dans les dernières années de son existence. Mais les Cent-Jours ayant amené une liberté relative, l'ouvrage put enfin être mis sous presse. Louis XVIII entra en France avant la mise en vente, et les exemplaires déjà tirés furent mis sous séquestre par le préfet de Lyon. Le ministre Decazes (1819) leva enfin le séquestre, et le livre parut. Nous n'avons pas besoin de dire quelles clameurs il souleva dans le camp des cléricaux. L'abbé Feuillade, assailli d'injures et d'obscussions de toute sorte, se contenta de déclarer, avec beaucoup de dignité qu'il était prêt à se retrancher quand on lui aurait prouvé qu'il avait tort, d'accepter même, dans ce cas, de faire une pénitence exemplaire pour ses erreurs passées.

L'abbé Feuillade est auteur de divers autres écrits : les *Vieilles communes à tous les concordats* (Paris, 1818, in-8°); *Qu'est-ce que l'abbé de La Motte* (1828, brochure in-8°); *Calcul des chances et probabilités qu'offre le jeu de la loterie en France* (brochure in-8°); *Instruction sur l'art de conserver le vin sans la moindre altération* (brochure in-8°).

* FEUILLANTINE s. f. — Nom donné, sous la Fronde, à des chansons injurieuses pour la reine.

* FEUILLE s. f. — Euvyl chim. Dans cet article, nous nous occuperons exclusivement de la composition chimique des feuilles et de leurs fonctions. On a dit que l'analyse de l'Amour, patron des séduits, et un quatuor pour voix de femmes, qui est un véritable

ou troisième acte, la tarentelle finale. Cet ouvrage a été chanté par Aubéry, Justin Née, Soto, Barnot, Davoust, Mlle Singolez, Ceronetti, Lyonne, Biarni et Mme Decroix.

Fête à Venise (UNE), opéra-bouffe en quatre actes, paroles de Nittler et Beaumont, musique de Federico Ricci; représenté au Théâtre-Lyrique (Athénée) le 15 février 1874. Cet ouvrage avait déjà été joué en Italie sous le titre : Il Mariù e l'amante. Le sujet n'était pas neuf, car il était emprunté à une pièce d'Etienne et Rorer, mise en musique par Pétis et représentée à Feydeau en 1820, l'Amant et la mari. Dans l'opéra dont il est ici question, une comtesse arrive à Venise pour y retrouver son mari, jeune capitaine qui oublie gaîement ses devoirs au milieu des folies du carnaval, en compagnie de son lieutenant et cousin Gustave, lequel va se marier et cependant poursuit de ses assiduités un domino rose. Ce domino, c'est la comtesse, qui se venge en encourageant un peu les ardeurs du lieutenant. Le capitaine aide son lieutenant dans sa conquête au point de lui dicter la déclaration qu'il fait à sa femme. Le masque tombe et le mari reste confondu. Le public a eu cette fois le bon goût de ne pas admettre cette plaisanterie. Le musicien n'a pas contribué à la désastreuse; les mélodies sont communes et rebattues à l'orchestre bruyant et dépourvu de toute élégance. On et là, on retrouve cependant l'auteur d'Une fête à Rome; au premier acte, dans le duo de femmes; au troisième, dans la quatuor scène; et au quatrième, l'air de Zanetta. Cet ouvrage a été chanté par Duwast, Aubéry, Odezenne, Solon, M^{lle} Ganetti et Douan.

FÊTICHE s. m. — Cérémonie religieuse par laquelle les peuplades d'Afrique croient conjurer les dangers d'un voyage.

FÉTIS (Adolphe-Louis-Eugène), compositeur. — Il est mort en 1873.

FEURBACH (Louis-Marie), philosophe contemporain. — Il est mort en septembre 1872. On a publié une intéressante collection de ses lettres sous le titre de Feurbach dans sa correspondance, ses écrits inédits et dans le développement de son caractère philosophique (Leipzig, 1874, 2 vol. in-8°).

FEUILLADE (Pierre), théologien et polygraphe français, né à Villeneuve-de-Berg, dans le Vivarais, en 1761. Il entra dans l'état ecclésiastique en 1785, refusa le serment à la constitution civile du clergé et fut contraint de se cachant pendant la Terreur. Après être retourné au culte par Bonaparte, il fut nommé vicaire de Privas; mais, obligé bientôt après, par sa santé, peut-être par des scrupules, de renoncer à l'exercice du ministère, il entra dans sa famille et s'y livra tout entier à l'étude. L'abbé Feuillade était un homme de bonne foi; l'examen attentif des preuves de la religion les lui fit trouver insuffisantes. Obsédé par ses doutes, que son éducation cléricale l'avait habitué à considérer comme des crimes, il partit pour Paris, espérant y trouver la lumière et la paix de l'âme, dont il avait soif. Mais, après avoir consulté les plus fortes têtes de la théologie, il revint tristement dans l'Arèche, plus convaincu que jamais de la force de ses objections. Il prit enfin résolution son parti, écrivit sa raison, un lieu de la combatte, et après de mûres réflexions, convaincu qu'il n'y a de vraie religion que la religion naturelle, que la Bible même et l'Evangile n'en ont pas enseigné d'autre, il écrivit : *Projet d'union de tous les cultes*, dans lequel il se déclare chrétien et se déclare athée. Ce livre, rendu à son institution primitive, fut supprimé par le gouvernement impérial, qui avait la prétention de continuer les traditions de la Révolution, interdît la publication de ce livre de pure controverse; l'ancien monarche n'en eût certainement pas fait autant, au moins dans les dernières années de son existence. Mais les Cent-Jours ayant amené une liberté relative, l'ouvrage put enfin être mis sous presse. Louis XVIII entra en France avant la mise en vente, et les exemplaires déjà tirés furent mis sous séquestre par le préfet de Lyon. Le ministre Decazes (1819) leva enfin le séquestre, et le livre parut. Nous n'avons pas besoin de dire quelles clameurs il souleva dans le camp des cléricaux. L'abbé Feuillade, assailli d'injures et d'obscussions de toute sorte, se contenta de déclarer, avec beaucoup de dignité qu'il était prêt à se retrancher quand on lui aurait prouvé qu'il avait tort, d'accepter même, dans ce cas, de faire une pénitence exemplaire pour ses erreurs passées.

L'abbé Feuillade est auteur de divers autres écrits : les *Vieilles communes à tous les concordats* (Paris, 1818, in-8°); *Qu'est-ce que l'abbé de La Motte* (1828, brochure in-8°); *Calcul des chances et probabilités qu'offre le jeu de la loterie en France* (brochure in-8°); *Instruction sur l'art de conserver le vin sans la moindre altération* (brochure in-8°).

* FEUILLANTINE s. f. — Nom donné, sous la Fronde, à des chansons injurieuses pour la reine.

* FEUILLE s. f. — Euvyl chim. Dans cet article, nous nous occuperons exclusivement de la composition chimique des feuilles et de leurs fonctions. On a dit que l'analyse de l'Amour, patron des séduits, et un quatuor pour voix de femmes, qui est un véritable

ou troisième acte, la tarentelle finale. Cet ouvrage a été chanté par Aubéry, Justin Née, Soto, Barnot, Davoust, Mlle Singolez, Ceronetti, Lyonne, Biarni et Mme Decroix.

Fête à Venise (UNE), opéra-bouffe en quatre actes, paroles de Nittler et Beaumont, musique de Federico Ricci; représenté au Théâtre-Lyrique (Athénée) le 15 février 1874. Cet ouvrage avait déjà été joué en Italie sous le titre : Il Mariù e l'amante. Le sujet n'était pas neuf, car il était emprunté à une pièce d'Etienne et Rorer, mise en musique par Pétis et représentée à Feydeau en 1820, l'Amant et la mari. Dans l'opéra dont il est ici question, une comtesse arrive à Venise pour y retrouver son mari, jeune capitaine qui oublie gaîement ses devoirs au milieu des folies du carnaval, en compagnie de son lieutenant et cousin Gustave, lequel va se marier et cependant poursuit de ses assiduités un domino rose. Ce domino, c'est la comtesse, qui se venge en encourageant un peu les ardeurs du lieutenant. Le capitaine aide son lieutenant dans sa conquête au point de lui dicter la déclaration qu'il fait à sa femme. Le masque tombe et le mari reste confondu. Le public a eu cette fois le bon goût de ne pas admettre cette plaisanterie. Le musicien n'a pas contribué à la désastreuse; les mélodies sont communes et rebattues à l'orchestre bruyant et dépourvu de toute élégance. On et là, on retrouve cependant l'auteur d'Une fête à Rome; au premier acte, dans le duo de femmes; au troisième, dans la quatuor scène; et au quatrième, l'air de Zanetta. Cet ouvrage a été chanté par Duwast, Aubéry, Odezenne, Solon, M^{lle} Ganetti et Douan.

FÊTICHE s. m. — Cérémonie religieuse par laquelle les peuplades d'Afrique croient conjurer les dangers d'un voyage.

FÉTIS (Adolphe-Louis-Eugène), compositeur. — Il est mort en 1873.

FEURBACH (Louis-Marie), philosophe contemporain. — Il est mort en septembre 1872. On a publié une intéressante collection de ses lettres sous le titre de Feurbach dans sa correspondance, ses écrits inédits et dans le développement de son caractère philosophique (Leipzig, 1874, 2 vol. in-8°).

FEUILLADE (Pierre), théologien et polygraphe français, né à Villeneuve-de-Berg, dans le Vivarais, en 1761. Il entra dans l'état ecclésiastique en 1785, refusa le serment à la constitution civile du clergé et fut contraint de se cachant pendant la Terreur. Après être retourné au culte par Bonaparte, il fut nommé vicaire de Privas; mais, obligé bientôt après, par sa santé, peut-être par des scrupules, de renoncer à l'exercice du ministère, il entra dans sa famille et s'y livra tout entier à l'étude. L'abbé Feuillade était un homme de bonne foi; l'examen attentif des preuves de la religion les lui fit trouver insuffisantes. Obsédé par ses doutes, que son éducation cléricale l'avait habitué à considérer comme des crimes, il partit pour Paris, espérant y trouver la lumière et la paix de l'âme, dont il avait soif. Mais, après avoir consulté les plus fortes têtes de la théologie, il revint tristement dans l'Arèche, plus convaincu que jamais de la force de ses objections. Il prit enfin résolution son parti, écrivit sa raison, un lieu de la combatte, et après de mûres réflexions, convaincu qu'il n'y a de vraie religion que la religion naturelle, que la Bible même et l'Evangile n'en ont pas enseigné d'autre, il écrivit : *Projet d'union de tous les cultes*, dans lequel il se déclare chrétien et se déclare athée. Ce livre, rendu à son institution primitive, fut supprimé par le gouvernement impérial, qui avait la prétention de continuer les traditions de la Révolution, interdît la publication de ce livre de pure controverse; l'ancien monarche n'en eût certainement pas fait autant, au moins dans les dernières années de son existence. Mais les Cent-Jours ayant amené une liberté relative, l'ouvrage put enfin être mis sous presse. Louis XVIII entra en France avant la mise en vente, et les exemplaires déjà tirés furent mis sous séquestre par le préfet de Lyon. Le ministre Decazes (1819) leva enfin le séquestre, et le livre parut. Nous n'avons pas besoin de dire quelles clameurs il souleva dans le camp des cléricaux. L'abbé Feuillade, assailli d'injures et d'obscussions de toute sorte, se contenta de déclarer, avec beaucoup de dignité qu'il était prêt à se retrancher quand on lui aurait prouvé qu'il avait tort, d'accepter même, dans ce cas, de faire une pénitence exemplaire pour ses erreurs passées.

L'abbé Feuillade est auteur de divers autres écrits : les *Vieilles communes à tous les concordats* (Paris, 1818, in-8°); *Qu'est-ce que l'abbé de La Motte* (1828, brochure in-8°); *Calcul des chances et probabilités qu'offre le jeu de la loterie en France* (brochure in-8°); *Instruction sur l'art de conserver le vin sans la moindre altération* (brochure in-8°).

* FEUILLANTINE s. f. — Nom donné, sous la Fronde, à des chansons injurieuses pour la reine.

* FEUILLE s. f. — Euvyl chim. Dans cet article, nous nous occuperons exclusivement de la composition chimique des feuilles et de leurs fonctions. On a dit que l'analyse de l'Amour, patron des séduits, et un quatuor pour voix de femmes, qui est un véritable

ou troisième acte, la tarentelle finale. Cet ouvrage a été chanté par Aubéry, Justin Née, Soto, Barnot, Davoust, Mlle Singolez, Ceronetti, Lyonne, Biarni et Mme Decroix.

Fête à Venise (UNE), opéra-bouffe en quatre actes, paroles de Nittler et Beaumont, musique de Federico Ricci; représenté au Théâtre-Lyrique (Athénée) le 15 février 1874. Cet ouvrage avait déjà été joué en Italie sous le titre : Il Mariù e l'amante. Le sujet n'était pas neuf, car il était emprunté à une pièce d'Etienne et Rorer, mise en musique par Pétis et représentée à Feydeau en 1820, l'Amant et la mari. Dans l'opéra dont il est ici question, une comtesse arrive à Venise pour y retrouver son mari, jeune capitaine qui oublie gaîement ses devoirs au milieu des folies du carnaval, en compagnie de son lieutenant et cousin Gustave, lequel va se marier et cependant poursuit de ses assiduités un domino rose. Ce domino, c'est la comtesse, qui se venge en encourageant un peu les ardeurs du lieutenant. Le capitaine aide son lieutenant dans sa conquête au point de lui dicter la déclaration qu'il fait à sa femme. Le masque tombe et le mari reste confondu. Le public a eu cette fois le bon goût de ne pas admettre cette plaisanterie. Le musicien n'a pas contribué à la désastreuse; les mélodies sont communes et rebattues à l'orchestre bruyant et dépourvu de toute élégance. On et là, on retrouve cependant l'auteur d'Une fête à Rome; au premier acte, dans le duo de femmes; au troisième, dans la quatuor scène; et au quatrième, l'air de Zanetta. Cet ouvrage a été chanté par Duwast, Aubéry, Odezenne, Solon, M^{lle} Ganetti et Douan.

FÊTICHE s. m. — Cérémonie religieuse par laquelle les peuplades d'Afrique croient conjurer les dangers d'un voyage.

FÉTIS (Adolphe-Louis-Eugène), compositeur. — Il est mort en 1873.

FEURBACH (Louis-Marie), philosophe contemporain. — Il est mort en septembre 1872. On a publié une intéressante collection de ses lettres sous le titre de Feurbach dans sa correspondance, ses écrits inédits et dans le développement de son caractère philosophique (Leipzig, 1874, 2 vol. in-8°).

FEUILLADE (Pierre), théologien et polygraphe français, né à Villeneuve-de-Berg, dans le Vivarais, en 1761. Il entra dans l'état ecclésiastique en 1785, refusa le serment à la constitution civile du clergé et fut contraint de se cachant pendant la Terreur. Après être retourné au culte par Bonaparte, il fut nommé vicaire de Privas; mais, obligé bientôt après, par sa santé, peut-être par des scrupules, de renoncer à l'exercice du ministère, il entra dans sa famille et s'y livra tout entier à l'étude. L'abbé Feuillade était un homme de bonne foi; l'examen attentif des preuves de la religion les lui fit trouver insuffisantes. Obsédé par ses doutes, que son éducation cléricale l'avait habitué à considérer comme des crimes, il partit pour Paris, espérant y trouver la lumière et la paix de l'âme, dont il avait soif. Mais, après avoir consulté les plus fortes têtes de la théologie, il revint tristement dans l'Arèche, plus convaincu que jamais de la force de ses objections. Il prit enfin résolution son parti, écrivit sa raison, un lieu de la combatte, et après de mûres réflexions, convaincu qu'il n'y a de vraie religion que la religion naturelle, que la Bible même et l'Evangile n'en ont pas enseigné d'autre, il écrivit : *Projet d'union de tous les cultes*, dans lequel il se déclare chrétien et se déclare athée. Ce livre, rendu à son institution primitive, fut supprimé par le gouvernement impérial, qui avait la prétention de continuer les traditions de la Révolution, interdît la publication de ce livre de pure controverse; l'ancien monarche n'en eût certainement pas fait autant, au moins dans les dernières années de son existence. Mais les Cent-Jours ayant amené une liberté relative, l'ouvrage put enfin être mis sous presse. Louis XVIII entra en France avant la mise en vente, et les exemplaires déjà tirés furent mis sous séquestre par le préfet de Lyon. Le ministre Decazes (1819) leva enfin le séquestre, et le livre parut. Nous n'avons pas besoin de dire quelles clameurs il souleva dans le camp des cléricaux. L'abbé Feuillade, assailli d'injures et d'obscussions de toute sorte, se contenta de déclarer, avec beaucoup de dignité qu'il était prêt à se retrancher quand on lui aurait prouvé qu'il avait tort, d'accepter même, dans ce cas, de faire une pénitence exemplaire pour ses erreurs passées.

L'abbé Feuillade est auteur de divers autres écrits : les *Vieilles communes à tous les concordats* (Paris, 1818, in-8°); *Qu'est-ce que l'abbé de La Motte* (1828, brochure in-8°); *Calcul des chances et probabilités qu'offre le jeu de la loterie en France* (brochure in-8°); *Instruction sur l'art de conserver le vin sans la moindre altération* (brochure in-8°).

* FEUILLANTINE s. f. — Nom donné, sous la Fronde, à des chansons injurieuses pour la reine.